



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
de la Guadeloupe**

Mission de Coordination des Politiques Publiques Maritimes

Pointe-à-Pitre, le 27 octobre 2025

Pôle domaine public maritime
et aquacultures marines
Nos réf : 2025-799

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

CREATION DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENTS LEGRS (ZMEL) DANS LA BAIE DE LA COMMUNE DU GOSIER

En application des dispositions de l'article L.123-19 du code de l'environnement, une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) est organisée sur le projet de dossier de « création d'une zone de mouillage et d'équipements légers dans la baie de la commune du Gosier ».

La participation du public par voie électronique aura lieu sur une période de 30 jours :
du 17 novembre 2025 au 16 décembre 2025 inclus

Le dossier de participation mis à disposition du public sur le site internet de la Direction de la mer pendant la durée de la PPVE comprendra les documents suivants :

- le projet de création de la ZMEL (convention, règlement de police) ;
- l'avis de la Mission régionale d'Autorité environnementale (MRAe) ;
- l'avis des instances consultées.

Un avis au public, destiné à annoncer l'ouverture de la participation du public sera affiché en mairie du Gosier.

Pendant la durée de la participation du public, le dossier sera consultable sur le site internet de la direction de la mer via le lien suivant : <https://www.dm.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr> rubrique « publications », « consultation du public ».

Le public pourra formuler ses observations à l'adresse mail suivante : mico971@mer.gouv.fr

Les observations réceptionnées après la date de clôture de la participation du public par voie électronique ne seront pas prises en considération.

Le Directeur de la mer

Le Chef de la Mission Coordination
des Politiques Publiques Maritimes
Direction de la Mer de la Guadeloupe
et
Philian RÉTIF